



Tél : 02 43 90 50 62

Email: mairie.st.georges.le.flechard@wanadoo.fr

Site internet: saint-georges-le-flechard.fr

Facebook.com/saint.georges.le.flechard

"Flash Infos"

Le 9 octobre 2023



INVITATION DE L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE : ASSEMBLEE GENERALE

L'association du patrimoine de Saint Georges le Flécharde convie tous les habitants à venir à cette assemblée.

LE JEUDI 12 OCTOBRE à 20h30 à la salle polyvalente de St Georges le Flécharde

L'occasion de vous faire découvrir l'association, les actions menées, le rapport financier et les projets à venir. Même sans adhésion, toutes les idées sont les bienvenues. Sur les thèmes de l'entretien du Patrimoine, les aménagements souhaités et même les actions qui peuvent être menées à l'avenir.

L'adhésion est de 10€ par personne et toute inscription est la bienvenue pour faire vivre et bouger cette association et par conséquent la mise en valeur de notre patrimoine.

CARTE REDEVANCE INCITATIVE : BADGE A RECUPERER



Venez récupérer votre carte à ces **5 permanences de la mairie** :

- ◆ Jeudi 2 novembre : 9h00-12h00 et 13h30-18h30
- ◆ Vendredi 3 novembre : 9h00-12h00 et 13h30-18h30
- ◆ Samedi 4 novembre : 13h30-17h30
- ◆ Mercredi 13 décembre : 9h00-12h00 et 13h30-18h30
- ◆ Mercredi 20 décembre : 9h00-12h00 et 13h30-18h30

Vous pouvez également récupérer votre badge dans toutes les mairies des communes des Coëvrans, voir sur le site des coevrons.fr pour voir les horaires des permanences dédiées à cette carte.

Pour cela, vous recevrez un courrier avec les modalités pour récupérer votre badge et les documents à rapporter avec ce courrier.

<https://www.coevrans.fr/article/la-redevance-incitative>

DEMOLITIONS

La semaine du 9 au 14 octobre 2023, nous vous informons de la démolition du château d'eau et de la maison insalubre de l'impasse du canal.

PATIFRAIS

NOUVEAU : Depuis septembre, un livreur de produits frais et plats cuisinés passe dans la commune le matin tous les 15 jours ; **prochain passage le vendredi 13 octobre**



VISITE DES SERVICES TECHNIQUES DES COEVRONS

Dans le cadre des 10 ans des Coëvrans, les services techniques de la Communauté de communes organisent une porte ouverte **le mercredi 18 octobre** de 14h à 18h.

L'Unité Technique, située bd du Maréchal Leclerc à Evron, habituellement inaccessible au public, ouvre ses portes aux habitants le temps d'une après-midi.

Ateliers, expositions de matériels et échanges avec les agents sont au programme de cette journée inédite. Les services à découvrir : administratif, bâtiment, déchets, espaces verts, festivités, réservations, informatique, ingénierie, mécanique, piscine, propreté et voirie.

<https://www.coevrans.fr/actualite/portes-ouvertes-des-services-techniques>

RESULTATS SPORTIFS DES JEUNES DE LA COMMUNE 2023

- ➔ AGATHE LANGLAIS : TWIRLING CLUB L'AURORE DE CHANGE
VICE CHAMPIONNE NATIONALE EN EQUIPE
- ➔ LYLOU ROGUET : HALTEROPHILIE DU CLUB CJF LAVAL VOUTRE HALTERO 53
VICE CHAMPIONNE EN U13 CAT -59 KG AU TROPHÉE NATIONAL DES MINIMES
- ➔ THOMAS ROGUET : HALTEROPHILIE DU CLUB CJF LAVAL VOUTRE HALTERO 53
3 EME EN CADETS EN COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE

Le Département de la Mayenne lance une enquête sur le covoiturage afin de travailler à l'évaluation des besoins de nouvelles solutions de mobilité

Pour faciliter la prise de décision des communautés de communes sur le développement des lignes de covoiturage en fonction des besoins sur leur territoire, le Conseil départemental lance une enquête pour mieux comprendre les pratiques de mobilité des personnes habitant ou travaillant en Mayenne et évaluer les besoins de nouvelles solutions de mobilité. Dans le cadre de sa démarche bas carbone, le Conseil départemental de la Mayenne s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle d'un schéma départemental des mobilités durables pour la période 2021-2024. L'objectif premier de ce programme est d'encourager le partage de véhicules grâce au développement du covoiturage.

Le Département lance donc dès aujourd'hui une enquête ouverte à tous les Mayennais. Les résultats seront ensuite partagés aux communautés de communes pour les aider à déployer ce mode de déplacement, prioritairement sur les trajets domicile-travail, sur leur territoire.

Dans les zones peu denses, le covoiturage est une alternative à la voiture individuelle sur les axes fréquentés et une solution dans les zones où la mise en place d'une ligne de transport en commun peut s'avérer coûteuse. Dans les zones plus denses, le covoiturage permet de soulager les transports en commun et de fluidifier le trafic. C'est aussi un moyen de partager le coût des transports pour le conducteur et le passager.

Pour répondre à cette enquête :

<https://fr.eu.surveymonkey.com/r/MobMayenne>



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le **samedi 11 novembre**, rassemblons-nous devant le Monument aux Morts à **11h30** pour honorer les morts de la Première Guerre Mondiale et ceux qui sont "morts pour la France", civils ou militaires, ayant péri dans des conflits actuels ou les conflits anciens, en France ou au cours d'opérations extérieures.

Cette commémoration est un devoir de mémoire qui consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national.

Une dépose de gerbe sera suivie d'un recueillement et d'un discours

Merci pour votre présence



Dimanche 19 novembre

Pour les personnes de plus de 60 ans, au restaurant
« LE PETIT COMPTOIR à la Bazouge de Cheméré
Une participation sera demandée de 10 € maximum.



**COUPON
REPONSE**

Mme,M.....

Participera

Ne participera pas

Nombre de personnes :

A déposer dans
la boîte aux
lettres de la
Mairie

Merci de remplir le coupon réponse pour connaître le nombre de personnes qui souhaitent